



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Éducation  
EDD  
Pour le  
Développement  
Durable

+ EFTP  
Enseignement et  
Formation  
Techniques et  
Professionnels

Promouvoir les  
compétences utiles au  
développement durable



## Il ne peut y avoir de développement durable sans éducation


« Les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux nous révèlent que notre modèle actuel de développement n'est pas viable. Le changement climatique compromet notre cheminement vers la viabilité à la durabilité. Nous vivons dans un monde parsemé d'embûches et aux ressources de plus en plus limitées. Le développement durable constitue le meilleur moyen de corriger notre trajectoire. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, janvier 2012

Il nous faut engager le monde sur la voie d'un développement plus durable. Mais accéder à la durabilité – et l'enseigner – demeure un défi majeur. Sans éducation, il ne peut y avoir de développement durable.

L'éducation permet aux individus d'acquérir les connaissances, les compétences et la confiance qui leur sont nécessaires pour être à même de bâtir un avenir plus stable et pacifié. Elle est donc la clé de l'édification de sociétés plus vertes.

Les solutions technologiques ou les instruments financiers ne peuvent à eux seuls mener au développement durable. Celui-ci exige un changement dans la manière dont les individus pensent et agissent. Pour rendre ce changement possible, il faut :

- 
- ❧ **Intégrer systématiquement l'éducation pour le développement durable (EDD) dans tous les contextes et niveaux d'enseignement et de formation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage sur le lieu du travail.**
  - ❧ **Promouvoir et éco-responsabiliser l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).** L'EFTP prépare les apprenants à des activités professionnelles et commerciales telles que le bâtiment, la gestion des déchets ou l'agriculture, dont beaucoup consomment d'énormes quantités d'énergie, de matières premières et d'eau. L'EFTP éco-responsable ou « vert » aide à former des travailleurs qualifiés qui savent ce qu'est le développement durable – et ont à cœur de le promouvoir – et qui possèdent les connaissances techniques requises. Il est indispensable d'éco-responsabiliser l'EFTP si l'on veut assurer la transition d'économies énergivores et à fort taux d'émission vers des modes de production et de fourniture de services plus propres et plus verts.

L'EDD et l'EFTP sont de puissants moyens d'aider les individus à devenir des citoyens, des travailleurs et des consommateurs prêts à agir et écologiquement responsables, à même de relever les défis locaux et mondiaux.

## Pourquoi investir dans l'EDD ?



- ☝ Parce que l'EDD peut aider chacun à acquérir les valeurs, les compétences et les connaissances nécessaires pour bâtir un avenir durable.
- ☝ Parce que la transition vers des économies et des sociétés vertes exige des citoyens et des consommateurs informés, capables de faire avancer la cause du développement durable.

## Qu'est-ce que l'EFTP vert ?



- ☝ L'EFTP vert englobe toutes les formes d'enseignement et de formation préalables à l'emploi, d'apprentissage sur le lieu de travail et de perfectionnement qui prennent en compte la durabilité sur le plan environnemental, économique et social tout en répondant aux besoins des entreprises et des apprenants individuels.
- ☝ L'EFTP vert prépare les individus à des emplois verts qui contribuent à préserver ou restaurer la qualité de l'environnement, tout en améliorant le bien-être humain et l'équité sociale.

## Pourquoi investir dans l'EFTP vert ?



- ☝ Parce que l'EFTP vert facilite le passage à des pratiques de production plus soucieuses de l'environnement.
- ☝ Parce que les gouvernements nationaux doivent mettre à profit le potentiel de création d'emplois des nouveaux secteurs verts en formant aux compétences requises dans ces secteurs.
- ☝ Parce que les groupes défavorisés sur le marché du travail (les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les populations rurales et autres catégories vulnérables) ont besoin d'un soutien ciblé pour acquérir les connaissances et les compétences que nécessite l'accès aux emplois verts.

# Emplois verts et compétences vertes

- Les emplois verts contribuent à préserver ou restaurer la qualité de l'environnement, tout en garantissant des salaires adéquats, des conditions de travail sans danger et le respect des droits des travailleurs. Les emplois verts doivent être des emplois décents et accessibles à tous.
- On trouve des emplois verts dans tous les secteurs – agriculture, industrie, services et administration. Ces emplois sont axés notamment sur la protection des écosystèmes et de la biodiversité, sur la réduction de la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau grâce à des stratégies à haute efficacité, sur la mise en œuvre d'une économie à faible émission de carbone, et la réduction au minimum des déchets et de la pollution.
- Les emplois verts ne sont pas limités aux nouveaux secteurs verts comme les énergies renouvelables. Une étude mondiale de l'OIT sur les compétences requises pour les emplois verts couvrant 21 pays, soit 60 % de la population mondiale, prévoit des changements considérables dans les profils de compétences exigés pour les métiers déjà existants.
- Tous les emplois peuvent et doivent devenir plus « verts ». Il importe donc de développer un large éventail de compétences utiles aux emplois verts. L'EFTP vert devrait jouer un rôle décisif en améliorant la créativité et l'aptitude à l'entrepreneuriat et à l'innovation des apprenants. L'enseignement de ces compétences doit s'appuyer sur une réflexion critique concernant les attitudes et les valeurs qui occupent une place centrale dans l'EDD.



De nombreux pays font face à une pénurie de compétences dans les nouveaux secteurs verts. L'EFTP peut fournir ces compétences indispensables.

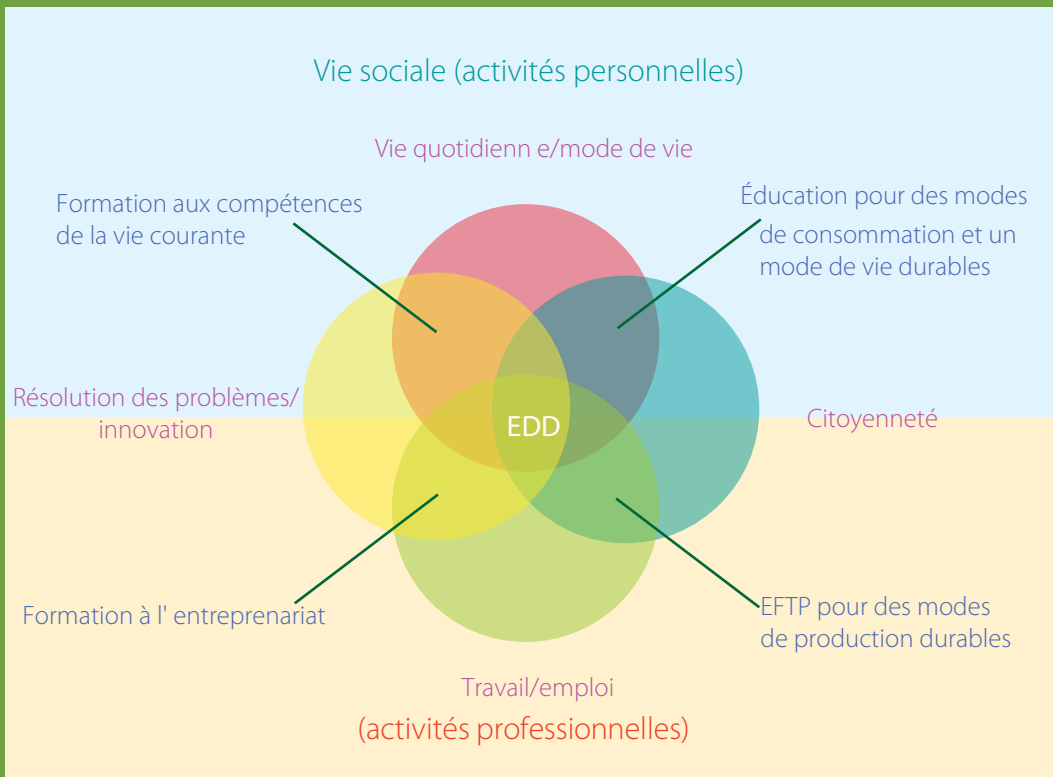


Les compétences de base facilitent l'acquisition de compétences nouvelles. Il est essentiel d'offrir aux travailleurs la possibilité de bénéficier de programmes de perfectionnement.



Les compétences nouvelles ne sont pas toutes techniques. L'EFTP vert doit améliorer les compétences des apprenants concernant la résolution des problèmes, l'analyse de la complexité et la recherche de modes de production et de consommation plus durables.

# Des compétences pour le développement durable



## EDD et EFTP vert sont complémentaires

L'EFTP ne consiste pas seulement à promouvoir les compétences nécessaires pour trouver un emploi. Il donne aux jeunes et aux adultes les moyens d'acquérir les aptitudes dont ils ont besoin au travail et dans leur vie quotidienne. L'EFTP vert doit donc, au-delà de l'enseignement des compétences techniques qu'exigent les emplois verts (dans des domaines comme l'écotourisme, les énergies renouvelables ou le recyclage), permettre d'acquérir aussi des compétences vertes « douces ». Les recouvrements sont donc nombreux entre l'EDD et l'EFTP vert. Comme l'EDD, l'EFTP vert peut englober l'amélioration de l'aptitude à résoudre les problèmes de la vie quotidienne (formation aux compétences de la vie courante), l'éducation pour des modes de consommation et un mode de vie durables, et la formation à l'entrepreneuriat. L'EFTP vert apporte à tous ceux qui travaillent la capacité de remplir une fonction adaptée, sur leur lieu de travail comme au sein de la collectivité, en contribuant à la durabilité sur le plan environnemental, économique et social. L'EDD est au cœur de l'acquisition de compétences vertes et offre un cadre pour réorienter l'enseignement et la formation dispensés à tous les niveaux aux fins du développement durable.

# Que peuvent faire les responsables politiques ?

Les mesures recommandées ci-après permettent d'assurer un enseignement et une formation efficaces pour la création d'économies et de sociétés vertes. Elles constituent l'essence de messages essentiels contenus dans des documents des Nations Unies, qui sont eux-mêmes le fruit de vastes consultations d'experts et d'une synthèse approfondie d'études internationales.

## 1. Intégrer le développement durable dans les programmes d'enseignement et de formation à tous les niveaux

- Incorporer les principes du développement durable et la sensibilité aux questions environnementales dans l'éducation, à tous les niveaux.
- Former les enseignants et les formateurs aux questions relatives à la durabilité et à leur intégration dans leur pratique quotidienne.
- Veiller à ce que des programmes nouveaux ou actualisés prennent en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.
- Faire de l'EDD un élément à part entière de la formation des responsables des milieux d'affaires, de l'industrie, des syndicats et des organisations à but non lucratif et bénévoles, ainsi que des services publics.

## 2. Promouvoir les compétences techniques nécessaires à la transition vers une économie plus verte

- Former des enseignants et formateurs de l'EFTP dans les secteurs verts connaissant une croissance rapide.
- Revoir les programmes d'EFTP afin de proposer des cours sur des technologies plus propres et économes en énergie et sur l'agriculture durable, notamment les techniques traditionnelles redéfinies comme « technologies vertes ».
- Offrir aux travailleurs des possibilités de perfectionnement pour leur permettre d'actualiser constamment leurs compétences en fonction des nouveaux impératifs de l'économie verte.
- Assurer la formation des employeurs du secteur de l'économie informelle et des micro et petites entreprises afin qu'ils participent aux marchés verts locaux, en particulier dans les pays en développement.
- Améliorer l'articulation entre l'apprentissage en salle de classe et l'apprentissage sur le lieu de travail par des programmes de formation des apprentis, etc.
- Faire participer le secteur privé, les syndicats et les associations d'employeurs à la conception de l'EFTP afin de l'adapter aux besoins de l'industrie.



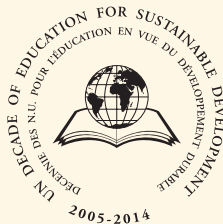
### 3. Promouvoir l'acquisition des compétences de base et des compétences vertes génériques, d'un caractère transversal, pour permettre aux travailleurs de répondre aux besoins nouveaux et émergents en matière de compétences

- Promouvoir l'acquisition des compétences de base (p. ex. maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul) qui sont la clé de la flexibilité et de l'adaptabilité au marché de l'emploi et du perfectionnement tout au long de la vie.
- Accroître la capacité des systèmes et des établissements d'enseignement et de formation afin d'assurer à tous l'accès aux compétences de base et de renforcer le réservoir national de compétences.
- Cultiver les compétences qui sont essentielles pour faciliter la transition vers la durabilité, comme l'esprit d'entreprise et l'aptitude à gérer les risques.
  - Intensifier la formation à l'entrepreneuriat afin de favoriser la création de nouvelles entreprises et d'emplois indépendants directement ou indirectement liés à l'économie verte.
  - Offrir une formation à l'entrepreneuriat et des services d'accompagnement professionnel aux jeunes et aux adultes désireux de créer une entreprise verte, en liaison avec des projets de microfinancement, dans les pays en développement.

### 4. Améliorer la cohérence des politiques et la coordination des activités en matière d'enseignement et de formation pour le développement durable

- Faire mieux connaître les secteurs clés qu'il convient d'éco-responsabiliser, comme la gestion des déchets, le recyclage et l'agriculture, et les rendre plus attractifs en améliorant les conditions de travail.
- Intégrer le développement des compétences dans les stratégies nationales relatives à l'environnement et au développement.
- Concevoir, en collaboration avec les ministères compétents, des initiatives d'éducation et de formation qui répondent à la demande nationale, régionale ou locale.
- Élaborer et mettre en œuvre une politique de l'EDD fondée sur des mécanismes interministériels et intersectoriels, et qui associe le secteur privé, la société civile, les collectivités locales et la communauté scientifique.





## Éducation pour le développement durable (EDD)

Les Nations Unies ont proclamé la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), qui couvre la période 2005-2014. En tant qu'organisation chef de file de la Décennie, l'UNESCO aide les États membres à prendre en compte le développement durable dans leurs plans, politiques et pratiques en matière d'éducation.



## Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC)

Le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNESCO-UNEVOC) aide les États membres à éco-responsabiliser l'EFTP en prêtant une attention particulière à la formation des enseignants à l'EFTP, à l'élaboration de programmes, à la mise au point de matériels d'apprentissage et à la création de multi-partenariats renforcés en vue d'intégrer l'EDD dans l'EFTP.



ED/PSD/ESD/2012/PI/4  
[www.unesco.org/education](http://www.unesco.org/education)

Cette brochure a été imprimée dans le respect de l'environnement, en utilisant de l'encre de soja et du papier composé à 60 % d'éco-fibres

